

Edito du CSEE

Le 28 janvier, le Conseil d'Administration d'Orange nommait Madame Christel Heydemann au poste de Directrice Générale d'Orange (fonction qu'elle prendra à compter du 4 avril 2022).

A compétences égales, la nomination d'une femme au poste de Directrice Générale plutôt que d'un homme va dans le sens d'une meilleure représentation des femmes dans les postes à responsabilités, à Orange comme dans les autres entreprises. Cependant, cette nomination ne saurait être l'arbre qui cache la forêt d'un taux de féminisation indécent pour une grande entreprise détenue à 23% par l'état, que ce soit au Comex, chez les « Leaders et Exécutifs », au sein des comités de direction, du management et tout simplement dans les recrutements !

Le 16 février, le conseil d'administration nommait M. Jacques Aschenbroich comme président, une nomination qui devrait être entérinée lors de l'assemblée générale du 19 mai. M. Aschenbroich, ancien président de Valéo, est un as du remaniement et ce prédateur du capitalisme a su mener des réorientations très fortes et des remaniements en profondeur.

Comme le dit le dicton, « on sait ce qu'on perd, mais jamais ce que l'on gagne » et au-delà du changement de gouvernance et des personnalités appelées à diriger l'entreprise, SUD attend surtout un changement de cap dans le projet d'entreprise Orange.

Projet Schéma Directeur Immobilier Territorial

Rien de nouveau depuis la dernière présentation en septembre 2021 : Orange est toujours sur sa logique d'optimisation financière du parc immobilier. Les études prévues fin S2 2021, ayant pris du retard, nous n'avons eu qu'un focus sur Tours Deux Lions, qui fait l'objet d'un projet de réaménagement. Il s'agit de regrouper/tasser les actuelles unités du site pour libérer (vider), à partir d'avril 2022, le bâtiment G, dont le bail va être prorogé pour avoir une fin qui coïncide avec celle du bâtiment H dans 3 ans (mai 2025). Il s'agit également, à partir d'octobre, de rapatrier une cinquantaine de collègues affectés à OBS, et dont les

actuels locaux de Tours Milletière ne conviennent plus. Rapatriement qui s'accompagnerait d'une réorganisation plus que probable de l'implantation des équipes et unités actuellement rattachées au site Tours Deux Lions. On attend la présentation des « macro et micro-zoning » entre début mars et fin juillet. La Milletière sera restituée début septembre et le déménagement des collègues d'OBS, ainsi que les travaux de réaménagement des Deux Lions se tiendront sur les 4 derniers mois de l'année. L'arrivée de nouveaux collègues est rendue possible par la fonte des effectifs des Deux Lions passés de près de 400 personnes en juin 2016 à 238 fin 2021 ! Malgré la réticence des élu-es, la direction, ici encore, continue d'annoncer des « positions de travail partagées » (comprendre flex desk), et autres positions variées, hautes (type tabouret de bar-comptoir, c'est-à-dire accessible uniquement aux personnes physiquement agiles). Avec la densification de ce site, on peut légitimement s'attendre à du mécontentement chez les salariés, ne serait-ce que pour les problématiques de stationnement. Bref, des réjouissances en perspective !

Consultation sur le projet immobilier d'aménagement du site de Quimper Creac'h Gwen

Quimper Créach Gwen, ancien siège de direction opérationnelle régionale de cinq bâtiments (A, B, C, D et E), a vu depuis la suppression de celle-ci et la mise en vente du site il y a quelques années. Les effectifs se sont réduits fortement. Il n'y a pas eu ou très peu de recrutements externes sur ce site depuis plus de 10 ans. En 2017, Orange a décidé de se séparer du bâtiment D et aujourd'hui c'est au tour du B. Il semblerait que cela ne va pas s'arrêter là au vu des fortes incitations de la part du management aux départs de nombreuses personnes du site, concernées par le nouvel accord intergénérationnel. Certain-es salarié-es du site aménageront et d'autres retrouveront des locaux rénovés ou pas, à moindre frais, ainsi que du mobilier recyclé. Ceci dans un espace plus réduit, ce qui augmentera le risque de tensions entre des salarié-es d'un même espace exerçant différentes activités plus

ou moins bruyantes et demandant plus ou moins de concentration et de calme. Le rôle difficile des managers sera d'apaiser ces différends entre collègues. Il ou elle sera soutenu-e à son tour par qui ?

SUD dénonce la politique territoriale d'Orange qui vise à la suppression d'emplois sur des sites tel que celui-ci, réduisant les surfaces de travail au fur et à mesure de la décroissance du personnel.

Orange n'offre donc aucune perspective d'avenir à Quimper, engendrant une certaine angoisse auprès des salarié-es, en particulier les plus jeunes.

Pour toutes ces raisons, la délégation SUD a émis un avis négatif sur le projet immobilier d'aménagement du site de Quimper Créach Gwen lors du CSEE du 24 février.

Information sur le bilan 2021 des ouvertures dominicales des boutiques

Années après années, la délégation SUD du CSEE réaffirme son opposition aux ouvertures des boutiques les dimanches et jours fériés. Parallèlement, au vu du nombre croissant de fermetures sèches de boutiques, SUD s'interroge sur la réelle volonté d'Orange de maintenir, voire d'accroître le chiffre d'affaire réalisé par ses boutiques. De plus cela impacte négativement l'équilibre vie pro/vie perso de nos conseiller-ères en boutique. Il y a suffisamment d'autres jours pour le commerce et ces journées de repos doivent être préservées pour toutes et tous.

Enfin, la délégation SUD constate que, de plus en plus fréquemment, les salarié-es ne se portent pas volontaires d'une manière spontanée, mais sont « fortement encouragé-es » à venir travailler. Des documents sont affichés en début d'année et les conseiller-ères sont fortement encouragés à les remplir rapidement afin que tout le monde joue son rôle dans l'équipe. Nous réaffirmons ici notre exigence du respect d'un VÉRITABLE volontariat, c'est-à-dire d'agir sans que son action se fasse par une quelconque contrainte ou menace.

La période que nous vivons depuis 2 ans est déjà suffisamment compliquée qu'il n'est nul besoin d'y rajouter des contraintes supplémentaires.

L'univers impitoyable des boutiques épisode 4

A Orléans, en 2022, il existe encore 2 boutiques en centre-ville et de nos jours, croyez-nous, c'est difficile à croire. L'entreprise choisit donc de fermer Chatelet.

2 boutiques hétéroclites : d'une part, on notera une grande agence aérée, aux espaces conviviaux vitrine de l'entreprise, Orléans Chatelet, un grand parking à proximité. D'autre part une petite, Orléans République, dans un quartier délaissé, cette boutique souffrant d'incivilités où les salarié-e-s ont peur de se faire agresser. Cet aspect n'a malheureusement pas été pris en compte pour ce projet, et c'est bien dommage !

L'idéal aurait peut-être été de trouver un local plus petit que le grand et plus grand que le petit dans un endroit plus propice à recevoir la clientèle, peut-être du côté de la place du Martroi, mais ce n'est pas ce qui a été décidé.

L'hémorragie continue pour nos conseiller-ères en boutiques : 3 au moins vont quitter le navire contraintes d'aller voir vers d'autres cieux avant la fermeture de la boutique, impactant un collectif extrêmement fort. Décidément, l'attractivité des boutiques n'est plus au rendez-vous côté ADNC. Pour toutes ces raisons, les élu-es SUD du CSEE de la DOGO votent CONTRE le projet de fermeture de la boutique d'Orléans Chatelet.

Information / consultation sur la procédure de reclassement suite à l'avis d'inaptitude au poste de travail rendu par le médecin du travail

L'entreprise respecte enfin le droit du travail en consultant les élu-es du CSEE sur les propositions de reclassement de salarié-es suite avis inaptitude au poste de travail rendu par la médecine du travail. Mais pour la délégation SUD, l'entreprise ne doit pas s'arrêter uniquement aux postes ouverts le jour de la commission Irilès, mais également rechercher des créations et aménagements de postes ou des missions ou temps de métier découverte. Tout comme s'autoriser à proposer une mobilité solidaire.

Elu-es SUD :

Titulaires : Michel Nicolas, Cécile Mandart, Loïc Gras, Isabelle Lavert, Dominique Petit, Marina Delentaigne, Yannick Rouxel, Virginie Fassa, Olivier Martinet et Nicolas Savaton

Suppléant-es : Laurence Delen, Stéphane Barry, Catherine Vardon, Julien Daumoin, Catherine Denferd, Olivier Carfantan, Martine Levacher, Philippe Couvé, Isabelle Noyeau et Fabien Corbière **Représentant Syndical :** Laurent Le Deunf

SUD

#Aujourd'huiEtDemain, NosDroits!

